



Rapport annuel Lutte contre la Fraude sociale 2018



Federale Overheidsdienst
Werkgelegenheid,
Arbeid en Sociaal Overleg




Rapport annuel lutte contre la fraude sociale (1/7)

- En 2017, un projet a été lancé pour **professionnaliser** le suivi et **la mesure des efforts** dans le domaine de **la lutte contre la fraude sociale** et pour fournir des **méthodologies** et des recommandations afin de poursuivre le suivi professionnalisé à l'avenir. Pour cela, Deloitte a conseillé d'élaborer en février de chaque année **un rapport annuel** d'évaluation de la lutte contre la fraude sociale pendant l'année précédente, coordonné par le SIRS, avec la contribution des acteurs et expliquant les résultats de trois piliers.
 - **Monitoring des 21 indicateurs stratégiques (KPI's)** à suivre à partir de 2018
 - Monitoring du **Plan d'action 2018**
 - Monitoring des résultats financiers 2018
- La méthodologie pour le suivi des résultats fait partie d'un **modèle de croissance**. En 2018, nous avons fait une première mesure axée sur les indicateurs stratégiques (KPI's), pour différents piliers ("**mesure initiale**") de plusieurs indicateurs et une **distinction** plus nette a été définie entre la **collecte de données** (avec la participation de tous les acteurs) et **l'analyse des données** (coordonnée par le SIRS), afin de s'assurer que la qualité de l'ensemble des données collectées est comparable.
- **Ce rapport annuel de lutte contre la fraude sociale 2018** est structuré par pilier et contient donc 3 volets:

 **Suivi des indicateurs stratégiques (KPI's) 2018**


STRATÉGIQUE

Détermination de la collecte d'indicateurs stratégiques (KPI's) qui seront mesurés à partir de 2018, afin de permettre l'évaluation des objectifs stratégiques (englobe les actions et revenus)

 **2. Suivi du Plan d'action et indicateurs opérationnels 2018**

OPÉRATIONNEL

Suivi du Plan d'action annuel, considéré comme un "plan d'action opérationnel" s'inscrivant dans la stratégie (*) et suivi dans un fichier Excel consolidé

 **3. Suivi des Revenus 2018**






OPÉRATIONNEL

Suivi du revenu global de la lutte contre la fraude sociale, résultant du Plan d'action et des enquêtes menées dans le cadre des activités core-business du service d'inspection

(*) Contrairement au plan stratégique quadriennal 2020-2024, dont le nouveau manager SIRS sera responsable

Rapport annuel lutte contre la fraude sociale (2/7)

- Le premier pilier détermine la collecte de 21 indicateurs stratégiques (KPI's) qui seront mesurés à partir de 2018 afin de permettre l'évaluation des objectifs stratégiques (englobe les actions et les revenus). Dans le cadre du modèle de croissance, des KPI's supplémentaires ont été définis l'année dernière pour 2019 (12 supplémentaires) et 2020 (11 supplémentaires), afin de jeter les bases d'une méthodologie soutenue par tous les acteurs dans le domaine de la prévention de la fraude sociale.
- Une mesure initiale a été réalisée pour 17 KPI's en 2018 et pour 4 KPI's nous avons constaté qu'il n'y avait pas de données. (*)

	SO1: réduire les charges sur le travail afin de rendre la fraude sociale moins attractive	<ul style="list-style-type: none">• Le volume de travail dans l'économie officielle a sensiblement augmenté en 2018, avec une hausse de 1,6% dans le secteur privé et le secteur public par rapport à l'année précédente, soit plus de 52.000 équivalents temps plein supplémentaires et de 1,4% dans le secteur des indépendants.• Les emplois salariés en Belgique ont augmenté de 2,3% de plus que dans l'UE28 (+ 1,5%). Nous observons une tendance similaire pour le travail indépendant en Belgique, avec une croissance belge de + 2,7% (de 2016 à 2017), alors qu'au niveau de l'UE28, il y a une baisse de -1% (de 2017 à 2018).
	SO2: simplifier la législation et l'administration afin d'accroître la transparence et la conformité (y compris la numérisation)	<ul style="list-style-type: none">• La charge administrative résultant de la législation fédérale a été réduite de 41,8 millions d'euros en 2017 (**). 30,7% était perceptible pour les citoyens, 66,8% pour les entreprises et 2,6% pour l'administration publique.• En 2018, 52 propositions politiques ont été proposées par les services d'inspection sociale et leurs administrations afin d'améliorer et de simplifier la législation.
	SO3: Augmenter le risque d'être pris	<ul style="list-style-type: none">• En 2018, l'équivalent de 1.002 équivalents temps plein a été consacré aux tâches d'inspection au sens large (c'est-à-dire à l'exclusion des formations, de la gestion, etc.) pour des enquêtes nationales et transfrontalières. Soit environ 86% du temps de travail.• 146.499 enquêtes ont été effectuées en 2018.• 7,2% des enquêtes aboutissent à un ePV.
	SO4: Accroître l'efficacité des services d'inspection	<ul style="list-style-type: none">• Le nombre total d'équivalents temps plein impliqués dans la lutte contre la fraude sociale s'élève à 1.165 ETP's en 2018.• 156 enquêtes ont été effectuées par ETPi, c'est-à-dire par collaborateur pendant le temps consacré aux tâches d'inspection (à l'exclusion des formations, de la gestion, ...).
	SO5: Lutte contre la fraude sociale et le dumping social	<ul style="list-style-type: none">• Deux accords bilatéraux ont été conclus entre la Belgique et les Pays-Bas, par l'ONSS et l'ONEM au niveau de l'échange des données et de la collaboration future.• 5.359 enquêtes sur la fraude sociale transfrontalière ont été menées en 2018.• 8% des enquêtes internationales conduisent à un ePV (671 ePV)

(*) Nous n'avons pas reçu de données pour les 4 KPI's suivants:

- Evolution % ePV's donnant lieu à une suite;
- Evolution du nombre d'enquêtes judiciaires effectives par rapport au nombre total d'enquêtes;
- Nombre annuel de décisions judiciaires par nombre d'enquêtes judiciaires
- Evolution du nombre/réseau de flux structurés

(**) Note : chiffres 2018 pas encore disponibles

Rapport annuel lutte contre la fraude sociale (3/7)

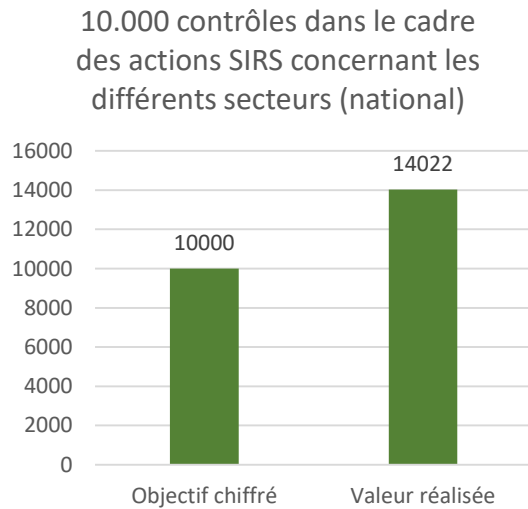
(suite de la page précédente)

- **Tous les acteurs de la chaîne d'exécution** ont été invités à fournir **des données** pour les KPI's convenus, mais **la Justice** n'a pas été en mesure de fournir des informations en raison de l'absence d'un système de mesure uniforme. À partir de début 2019, **une nouvelle application MACH** sera développée dans tous les Auditorats du travail, ce qui permettra une meilleure mesure à l'avenir.
- En prévision de la mesure des **nouveaux KPI's 2019**, les différents acteurs **se sont mis d'accord** au sujet de l'interprétation de ces KPI's, conformément à la terminologie "9 Chantiers", et pour laquelle Deloitte recommande l'échange de bonnes pratiques entre les services. Nous vous conseillons de planifier, avec le soutien du SIRS, **plusieurs groupes de travail** pour donner **une interprétation uniforme de certains KPI's** (p.e. qualité et disponibilité des bases de données, prévention (moyens et actions), score de qualité technique, répartition des études par type (p.e. utilisation de codes NACE via un numéro BCE). Nous recommandons également qu'un **tiers indépendant** organise une **enquête tous les 2 ans** pour mesurer **la perception** de la qualité de la lutte contre la fraude sociale (voir KPI « Evolution de la perception auprès de différents groupes cibles")
- **Le deuxième pilier est axé sur le suivi du Plan d'action annuel de lutte contre la fraude sociale**, considéré comme un "plan d'action opérationnel", qui fait partie de la stratégie (en complément du plan stratégique quadriennal 2020-2024, dont le nouveau manager du SIRS sera responsable), et cela sera suivi dans un fichier Excel consolidé..
 - Au pilier 2 «Suivi du Plan d'action 2018», **118 indicateurs** ont été définis pour **73 actions** du Plan d'action 2018, parmi lesquels **93** indicateurs ont été **réalisés**, **17** indicateurs **ont été démarrés** et 8 indicateurs **doivent encore être mesurés**.
 - Une **analyse comparative** des **Plans d'action 2018 et 2019** montre également que le plan d'action 2019, à l'instar du plan d'action 2018, regroupe un **ensemble équilibré d'actions** (selon le **type d'action**, selon le **type de fraude**, selon **l'étape de la chaîne d'exécution** et selon **l'acteur**).
 - La **collaboration** entre les services extérieurs aux services d'inspection sociale et les services d'inspection sociale eux-mêmes devient **de plus en plus facile** dans le domaine de l'échange de données.
 - **L'approche sectorielle** est **continué**e par la poursuite de la mise en œuvre de PCL's et la conclusion d'accords bilatéraux.
 - L'action 13 «**Contrôles** fixés dans le cadre **d'actions SIRS**» a été complètement réalisée; l'objectif a même été **dépassé** (voir ZOOM 1 au slide 5).
 - Dans l'action 15 «Organisation **d'enquêtes ciblées dans les grandes villes**», **200 contrôles** ont été prévus et **435** ont été **effectivement effectués** (voir ZOOM 2, slide 6).

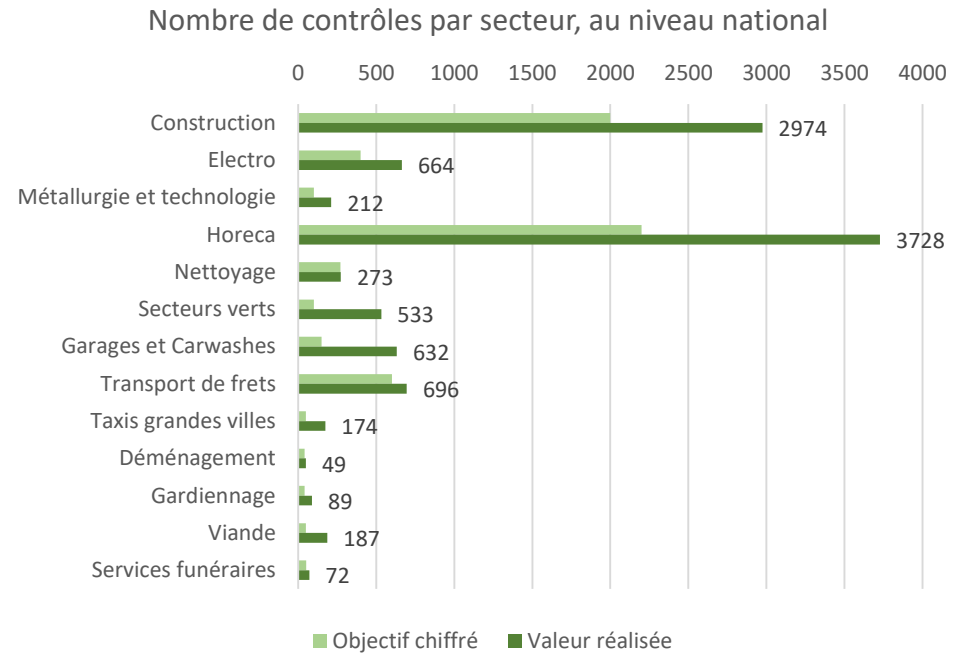
Rapport annuel lutte contre la fraude sociale (4/7)

Deuxième pilier- Zoom 1: Action 13 '**Contrôles dans le cadre d'actions -SIRS'** est complètement réalisé; l'objectif est même dépassé;

Le premier indicateur de l'Action 13 est réalisé à 140%

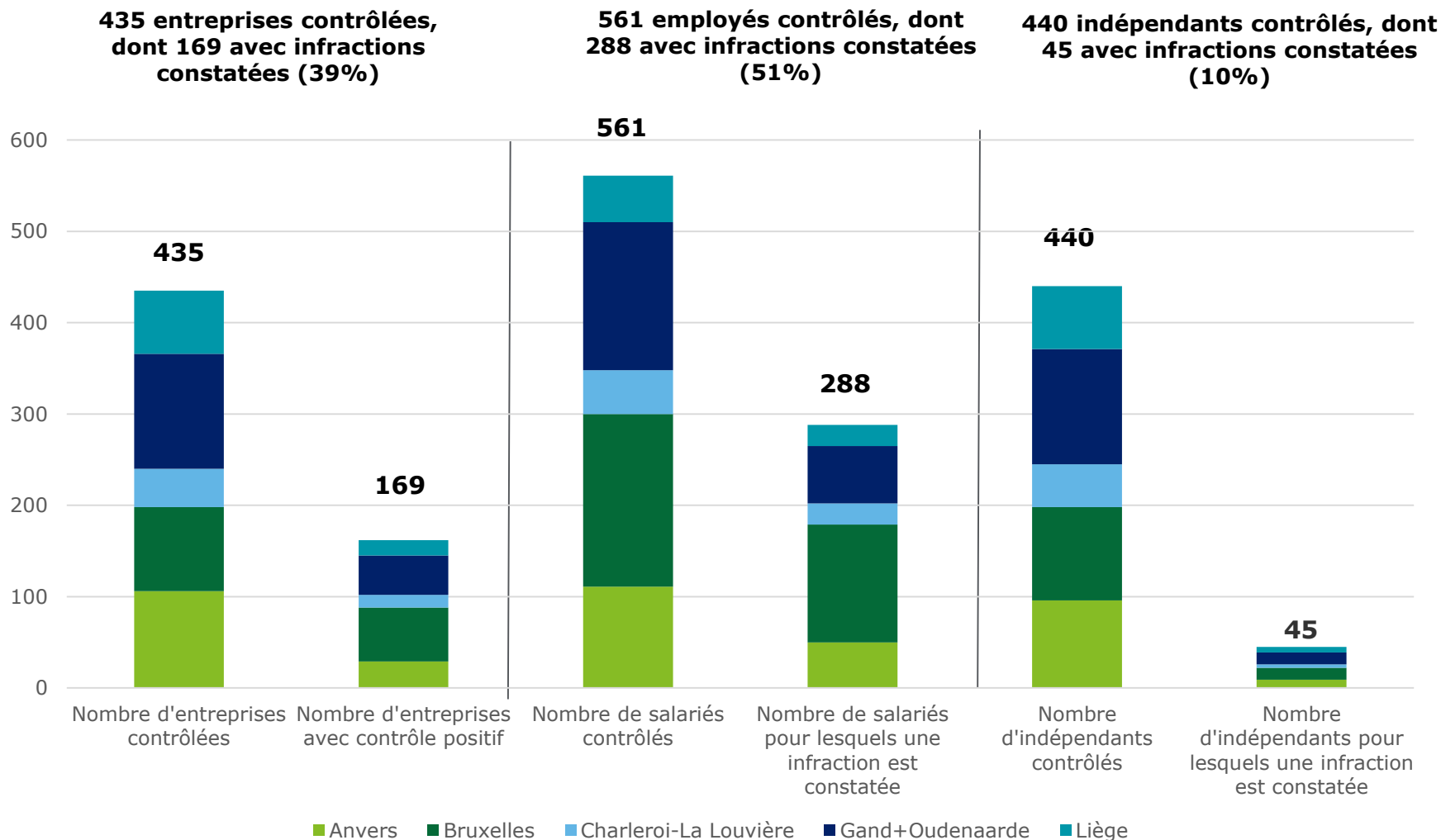


Le second indicateur de l'Action 13 est réalisé à 170%



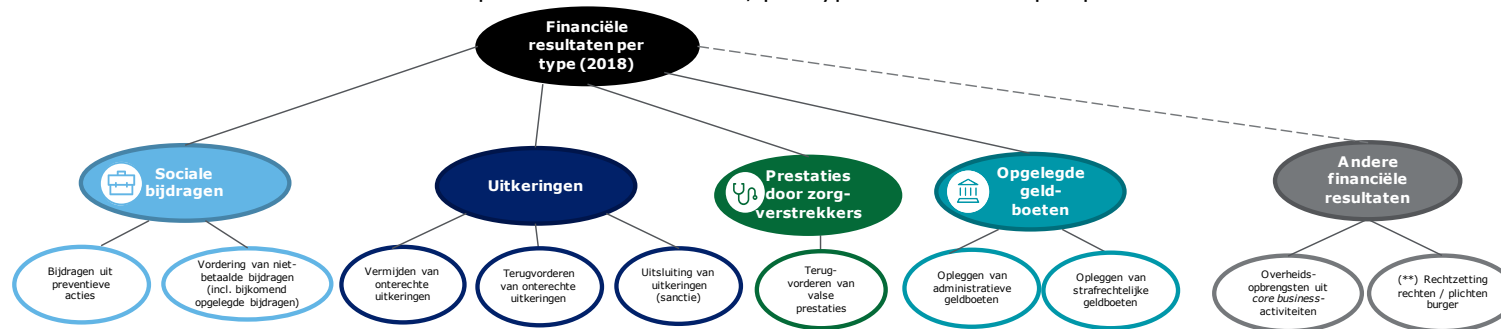
Rapport annuel lutte contre la fraude sociale (5/7)

- Deuxième pilier - Zoom 2: Action 15 'Organisation d'enquêtes ciblées dans les grandes villes' : **200 contrôles prévus** et **435 effectivement effectués**



Rapport annuel lutte contre la fraude sociale (6/7)

- **Le troisième pilier est axé sur le suivi des résultats financiers.** L'objectif de ce pilier est de **valoriser** les revenus issus des efforts des acteurs et de créer une **transparence** supplémentaire. Les revenus sont suivis sur base de fichiers Excel individuels par acteur (envoyés par le SIRS) et traités dans un **document Excel central au SIRS**. Les chiffres du quatrième trimestre de 2018 ont été reçus au plus tard le 15 février 2019. Les chiffres ci-dessous montrent les produits ainsi obtenus, par type de revenu et par phénomène de fraude.



Fraudefenomeen	Bijdragen uit preventieve acties	Vordering van niet-betaalde bijdragen (incl. bijkomend opgelegde bijdragen)	Vermijden van onterechte uitkeringen	Terugvorderen van onterechte uitkeringen	Uitsluiting van uitkeringen (sancie)	Terugvorderen van valse prestaties	Opleggen van administratieve boeten	Opleggen van strafrechtelijke geldboeten	Overheidsopbrengsten uit core business-activiteiten	Rechtzetting rechten / plichten burger
1. Niet-aangegeven arbeid - zwartwerk		€ 15.144.123,90		€ 4.168.940,14	€ 16.859.265,27		€ 84.800,00			
2. Verboden cumul van uitkeringen				€ 10.560.225,54	€ 38.376,21					
3. Schijnzelfstandigheid		€ 1.550.000,00								
4. Misbruik (tijdelijke) werkloosheid			€ 5.964.409,24*							
5. Valse onderwerpen				€ 1.077.418,48	€ 53.997,03		€ 397.535,66			
6. Domiciliefraude				€ 24.029.087,32	€ 5.989.571,08		€ 6.100,00			
7. Fraude met sociale zekerheidsbijdragen		€ 66.835.617,00								€ 44.485.587,49
8. Fraude door zorgverstrekkers						€ 4.541.687,38				
9. Fraude met ziekte-uitkeringen aangeleverd door mutualiteiten				€ 17.919.634,60						
10. Loopbaanonderbreking / Tijdskrediet - anomalieën				€ 2.532.709,35						
11. Article 30bis / 30ter	€ 36.890.000,00	€ 6.140.000,00								
12. Zwarte overuren										€ 9.885.624,00
13. Opgelegde geldboeten							€ 6.261.644,50			
14. Mensenhandel		€ 1.590.000,00								
15. Starters	€ 30.000,00									
16. Sociale dumping		€ 21.779.601,02								€ 16.993.980,00
17. Stilzwijgers		€ 21.570.000,00								
18. Opvolging falingen, klachten, publieke sector									€ 107.380.000,00	
Algemeen totaal	€ 36.920.000,00	€ 134.609.341,92	€ 5.964.409,24	€ 60.288.015,43	€ 22.941.209,59	€ 4.541.687,38	€ 6.750.080,16	- €	€ 107.380.000,00	€ 71.365.191,49**
€ € 272.014.743,72										

Rapport annuel lutte contre la fraude sociale (7/7)

- **Aperçu des résultats financiers par phénomène de fraude**

Résultats financiers Q1-Q4 2018



- La poursuite **de l'achèvement** des résultats financiers reste pertinent en 2019-2020, par exemple dans le domaine de **la prévention** et de **la valorisation** des efforts des services. Une attention particulière accordée à l'amélioration de la **traçabilité**, à la poursuite des efforts d'harmonisation et d'automatisation du rapportage est également importante.



Deloitte refers to one or more of Deloitte Touche Tohmatsu Limited, a UK private company limited by guarantee (“DTTL”), its network of member firms, and their related entities. DTTL and each of its member firms are legally separate and independent entities. DTTL (also referred to as “Deloitte Global”) does not provide services to clients. Please see www.deloitte.com/about for a more detailed description of DTTL and its member firms.

Deloitte provides audit, tax and legal, consulting, and financial advisory services to public and private clients spanning multiple industries. With a globally connected network of member firms in more than 150 countries, Deloitte brings world-class capabilities and high-quality service to clients, delivering the insights they need to address their most complex business challenges. Deloitte has in the region of 225,000 professionals, all committed to becoming the standard of excellence.

This publication contains general information only, and none of Deloitte Touche Tohmatsu Limited, its member firms, or their related entities (collectively, the “Deloitte Network”) is, by means of this publication, rendering professional advice or services. Before making any decision or taking any action that may affect your finances or your business, you should consult a qualified professional adviser. No entity in the Deloitte Network shall be responsible for any loss whatsoever sustained by any person who relies on this publication.